



Qu'est-ce que le parcours santé ?

publié le 09/11/2024 - mis à jour le 09/12/2024

Descriptif :

De la maternelle au lycée, le parcours éducatif de santé vise à assurer l'éducation à la santé, la prévention et la protection de la santé des élèves ; il prend en compte l'environnement des enfants et l'articulation entre leurs différents temps de vie.

De la maternelle au lycée, le parcours éducatif de santé vise à assurer l'éducation à la santé, la prévention et la protection de la santé des élèves ; il prend en compte l'environnement des enfants et l'articulation entre leurs différents temps de vie.

Il vise à renforcer les attitudes favorables à la santé par les activités pédagogiques et éducatives qui s'inscrivent dans le cadre des programmes d'enseignement, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et des éducations transversales.

La mise en œuvre du parcours éducatif de santé concerne toutes les écoles et tous les établissements. Son contenu est adapté aux besoins des élèves, à leur environnement et aux ressources disponibles.

Le parcours éducatif de santé est structuré autour de trois grands axes non dissociés :

- l'éducation à la santé,
- la prévention
- la protection de la santé.

Il se décline dans une approche individuelle et collective.

Il permet d'acquérir des compétences dès la maternelle et à chacune des étapes de la scolarité et du développement de l'enfant, afin de permettre à chaque futur citoyen de faire des choix éclairés en matière de santé.

Il se décline, sur un plan individuel, notamment par l'intervention des professionnels de santé, de service social et des psychologues de l'éducation nationale, et sur un plan collectif, par des actions inscrites dans les projets d'école et d'établissement. Les actions d'éducation à la santé et de promotion de la santé peuvent se traduire par une labellisation École promotrice de santé.

Les axes d'éducation et de prévention regroupent les actions centrées sur une ou plusieurs problématiques de santé prioritaires, dans une démarche inclusive et bienveillante, ainsi que les actions relatives aux thématiques suivantes :

- la prévention des conduites addictives
- l'éducation à l'alimentation et au goût
- la promotion de l'activité physique : alimentation, images du corps et activité physique, appel à manifestation d'intérêt "30 minutes d'activité physique quotidienne"
- l'éducation à la sexualité
- la protection de l'enfance
- la vaccination,
- l'environnement, etc.

L'axe de protection de la santé vise à créer un climat d'établissement de confiance favorable à la santé et au bien-être de tous les membres de la communauté éducative, élèves et adultes.

